

LE PRESIDENT DU SCOT S'ADRESSE A NOUS



Le SCOT : Un outil indispensable pour notre avenir

L'Uzège Pont du Gard devra, comme nous le savons, répondre à de nombreux défis dans les 10 à 15 prochaines années.

Notre territoire jouit en effet aujourd'hui d'un cadre et d'une qualité de vie remarquable tout en se situant à proximité de plusieurs agglomérations (Nîmes, Avignon, Alès, ...). Toutefois un certain nombre de mutations pèsent aujourd'hui sur nos atouts : pression foncière, agriculture en mutation, dégradation du paysage, pollutions diverses, ... Il est donc temps d'agir sur notre développement urbain et économique plutôt que de continuer à le subir.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui s'est appuyé sur la démarche de Pays, constituera un outil privilégié pour relever ces défis et garantir un développement harmonieux et durable de notre espace de vie à tous.

Il est l'outil d'aménagement et de planification qui aura pour rôle de répondre à ces problématiques en élaborant un projet de développement durable et des orientations qui guideront de façon coordonnée, sur le long terme, l'évolution de chacune des communes adhérentes et en particulier leur

document d'urbanisme (PLU, POS, Carte Communale).

Au cours des deux années de travail qui se sont écoulées depuis la création du Syndicat Mixte du SCOT, nous avons travaillé à l'élaboration de notre "diagnostic territorial" et de notre "Projet d'Aménagement et de Développement Durable". Nous connaissons donc nos objectifs en terme d'urbanisme, de logements, de transports, de zones d'activités, pour la décennie à venir.

Notre but est de finaliser nos travaux dans le courant de l'année 2006. Pour cela nous allons décliner nos objectifs dans un "Document d'Orientations Générales" sous la forme de prescriptions d'urbanisme et d'aménagement applicable aux 51 Communes du Territoire.

Parallèlement, nous avons confié à un bureau d'études la réalisation d'une "Charte Paysagère" qui nous montrera où et comment protéger notre paysage en gérant mieux et de manière coordonnée la pression urbaine. C'est en effet de notre cadre de Vie dont il est question et, compte tenu de sa beauté, nous nous devons de nous consacrer à sa protection.

Vous pouvez vous informer sur le SCOT, dans chacune des Mairies du Territoire, où un exemplaire des rapports du SCOT peut être mis à votre disposition, ainsi qu'un registre de concertation qui vous permettra de donner votre avis sur notre démarche ou votre vision de l'avenir.

Pour les membres du Syndicat Mixte du SCOT de l'Uzège Pont du Gard, le président :

Jean Clément Termoz

AGENDA INTER-PAROISIAL *par Liliane Girardot*

Premières communions et professions de foi :

- à l'église de Fournès le 28 mai à 10h30
- à l'église de Sernhac le 4 juin à 10h30
- à l'église de Remoulins le 11 juin à 10h30 (pour les enfants de St Bonnet, St Hilaire, Collias et Remoulins)

Kermesse inter-paroissiale : le 25 juin à Remoulins

Messe dans le parc du presbytère à 10h45 suivie de l'apéritif. Pour le repas, s'inscrire auprès des paroisses. De nombreux stands vous attendent. Les jeunes de l'aumônerie donneront un spectacle de chants et danses. L'aide des bonnes volontés sera bienvenue.

Lancement du denier de l'Eglise : il permet d'assurer la rémunération des prêtres. Une enveloppe a été déposée dans votre boîte aux lettres avec des informations complémentaires.

L'aumônerie : regroupe les jeunes de plusieurs villages ; ils se retrouvent le mercredi de 18h à 19h toutes les deux ou trois semaines pour discuter de questions concernant les jeunes ; ils ont fait des sorties, une soirée crêpes... et préparent un spectacle pour la kermesse. Les rencontres se terminent par un repas en commun.

Si cela vous intéresse, contactez Joël Capelli au **04 66 37 44 65**.

"Vivre à Saint-Hilaire" — Association sans but lucratif, régie par la loi du 01-07-1901, déclarée en préfecture du Gard sous le numéro 0302020977 le 03 février 2004 —

J'encourage le journal en versant ma cotisation annuelle à l'association Loi 1901 « Vivre à St-Hilaire ».

10€ pour devenir membre

20€ pour devenir membre bienfaiteur

Nom :

Prénom :

Adresse :